La Transylvanie et ses nationalités à la fin de la Première Guerre

Adrian IVAN

Au-delà des forces militaires, humaines, économiques et politiques engagées, la guerre de 1914 à 1918 à favorisé, pour certaines nationalités le triomphe du principe des nationalités avec son corollaire, l'autodétermination nationale.

Au début du conflit la dissolution de la monarchie danubienne était une idée assez vague et peu de personnes appartenant aux nationalités pensaient à cette chose. Quant aux Roumains, qui réussiront a accomplir leur union avec le royaume de Roumanie en 1918, ils ont agi différemment face aux défis de la grande guerre. Il y avait en Transylvanie une élite politique roumaine qui est resté sur place et qui acceptera les décisions militaires et politiques de l'Autriche-Hongrie, à l'exception de quelques personnalités parmi lesquelles Octavian Goga et Vasile Lucaciu etc. Ceux-ci vont quitter le pays pour aller en Roumanie ou dans les pays de l'Entente.

L'entrée de la Roumanie dans la guerre en 1916, la propagande unioniste qui se développe maintenant a déterminé chez les Roumains transylvanians un dilemme entre le sentiment national qui caractérise une partie de l'intelligentsia qui milite pour l'union avec le royaume de Roumanie et le patriotisme dynastique, la fidélité envers l'empereur-roi de l'Autriche-Hongrie. On ne va jamais savoir ce qui a engendré la réaction antiroumaine de l'évêque orthodoxe Vasile Mangra de Sibiu (Nagyszeben, Hermannstadt).[1]

L'année 1916 est bien connue par les manifestations sociales, surtout ouvrières et paysannes à cause de la diminution des salaires et de la pénurie des produits alimentaires de sorte que par l'éveil du sentiment national aux certains niveaux des nationalités.[2] Il y avait tout une série de grèves et de mouvements paysans, surtout que ceux de Transylvanie supportaient une grande partie des fardeaux de la guerre.[3] C'est une attitude normale pendant un conflit sans qu'on puisse, pour autant dire qu'il s'agit d'une révolution nationale qui avait pour but d'annuler les fondements de l'État existant, comme laissait à comprendre l'historiographie nationaliste.

Jusqu'en 1918 le discours politique des Roumains s'était centré sur l'idée de l'autonomie de la Transylvanie dans les cadres de l'empire autrichien. Les aspirations nationalistes d'une élite politique et intellectuelle consciente de l'importance du moment favorable de la fin de la guerre ont été encouragées par les idées du Président Wilson. Selon certains historiens parmi lesquels Keith Hitchins, l'entrée des États-Unis dans la guerre est la conséquence d'une politique extérieure américaine qui transférait «le moralisme et l'idéalisme d'un mouvement progressiste de la politique intérieure à la sphère internationale»[4]. A notre avis, l'idéalisme de Wilson, clairement exprimé dans son discours de 8 janvier 1918(les célèbres quatorze points) a servi au pragmatisme américain , qui avait pour but la conquête d'une place sur la scène internationale, dominée jusqu'à la Première Guerre Mondiale, par

[1] Ioan Clopoþel, *Revolutia din 1918 si unirea Ardealului cu România* [La révolution de 1918 et l'union de la Transylvanie avec la Roumanie], Cluj, 1926.

[2] Pascu Stefan, *Făurirea statului national unitar român* [L'édification de l'État national unitaire roumain], vol. II, Bucuresti, 1983, pp. 75-76.

[3] *Ibidem.*

[4] Keith Hitchins, *Constiintă natională si actiune politică la Românii din Transilvania 1868-1918*, vol. II, Cluj-Napoca, 1992, p. 168.

http://cimec.ro / http://complexulmuzealbn.ro

les puissances européennes. De ce point de vue, les vœux des nationalités de l'Autriche-Hongrie étaient pris en compte dans la mesure où, l'Amérique voulait accélérer la fin de la guerre, ce qui supposait, au moins, dans la pensée de ses leaders, une séparation entre l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne[5]. Cette attitude explique bien le point 10 «des quatorze points» qui insistait sur un développement autonome des peuples de l'Autriche-Hongrie, ce qui ne signifiait pas une dissolution de celle-ci[6].

L'hésitation du président américain peut avoir plusieurs raisons: d'une part l'Autriche-Hongrie constituait un facteur d'équilibre dans l'Europe et de l'autre part ses provinces étaient liées entre elles du point de vue économique, Wilson et ses collaborateurs n'étaient pas sûrs que de petits États successeurs pouvaient remplir sa disparition. La position de Wilson vis-à-vis de l'empire austro-hongrois a changé à partir de l'été 1918, surtout sous l'influence du secrétaire d'État des États-Unis, Robert Lansing[7]. Celui-ci considérait que le maintien de l'Autriche-Hongrie dans ses frontières était impossible surtout que celle-ci perpétuerait une relation artificielle entre ses nationalités, qui n'étaient pas des amies, ce qui pouvait causer des divergences dommageables pour une paix stable[8]. Dans le Mémorandum de 10 mai 1918, synthèse de ses opinions, Robert Lansing a déterminé Wilson à mener une politique qui soutiendra la dissolution de l'Autriche-Hongrie et l'autodétermination des nationalités[9]

Pendant l'automne de 1918, Lansing et ses conseillers ont formulé les déclarations politiques concernant l'autodétermination nationale des Roumains et des Slaves de Sud[10]. Par la suite, ils ont accepté l'union de la Transylvanie à la Roumanie et ils ont suggéré un référendum des Roumains de la Transylvanie, qui devait légitimer leur option.[11] La déclaration de Alexandru Vaida-Voevod dans le Parlement de Budapest (18 octobre 1918) sur le principe d'autodétermination nationale chez les Roumains de la Transylvanie a accéléré la décision favorable de l'administration américaine à partir du 1er novembre 1918 à l'unité nationale des Roumains.[12].

A côté des principes wilsonniens qui visaient la création d'un nouvel ordre politico-économique international dans lequel les Etats-Unis devaient avoir une place importante, la victoire de l'Entente allait frayer le chemin des élites roumains dans la fondation de l'État-nation.

La question des nationalités en Transylvanie a retenu l'attention des cercles diplomatiques d'une part et de l'autre dans le conflit de 1914-1918. Les dirigeants allemands ont insisté tant auprès de François-Joseph, qu'auprès de Charles Ier pour convaincre le gouvernement hongrois à avoir une attitude plus ouverte face aux revendications des nationalités.[13] l'Allemagne, qui voulait attirer la Roumanie de sa part, a réussi a convaincre le Premier Ministre hongrois István Tisza à mener une politique de conciliation avec les leaders religieux des Roumains et d'offrir à ceux-ci des droits culturels et l'amnistie des prisonniers politiques.[14] Le clergé roumain de la Transylvanie était favorable à ces propositions, mais celles-ci ont été refusées par les cercles officiels de Bucarest[15] La participation de la Roumanie à la guerre à côté de l'Entente et son incursion en Transylvanie a réussi à entraîner de la part du gouvernement Tisza des positions inflexibles face aux Roumains transylvanians et face aux nationalités en général.

Le projet de réforme électorale de 21 décembre 1917 était assez restrictif[16]. La conférence organisée par comte István Bethlen à Cluj (Kolozsvár) le 9 février 1918 avec les députés de la Transylvanie et des autres hommes politiques a décidé d'accorder le droit de vote tout d'abord à ceux-ci qui savaient écrire et parler en

[5] *Ibidem*, p. 170.
[6] *Ibidem*, p. 171.
[7] *Ibidem*, p. 175.
[8] *Ibidem*.
[9] *Ibidem*.
[10] *Ibidem*, p. 177.
[11] *Ibidem*.
[12] *Ibidem*.
[13] Peter Pastor, *The Transylvanian Question in War and Revolution*, in John F. Gadzow (sous la dir...), Kent, Ohaio, The Kent State University Press, 1988, p. 162.
[14] *Ibidem*.
[15] *Ibidem*.
[16] Stefan Pascu, *Făurirea statului național unitar...*, *op.cit.*, p. 10.

http://cimec.ro / http://complexulmuzealbn.ro

hongrois, pour le reste imposant un cens assez élevé[17]. Les leaders des Roumains ont été mécontentés aussi par la politique du gouvernement hongrois, à créer les dites «zones culturelles», défavorables aux écoles confessionnelles[18].

Simultanément, le régime hongrois en Transylvanie va intensifier les actions policières pour faire face aux mouvements paysans et ouvriers qui connaissaient un essor sans précédent à l'automne de 1918. Quant aux actions ouvrières et paysannes, il faut préciser que celles-ci réclamaient des droits sociaux et économiques et rarement des droits politiques ou nationaux[19]. Les ouvriers et les paysans seront entraînés dans mouvement national après la dissolution de l'Autriche-Hongrie, quand ceux-ci avaient besoine d'une autorité politique.[20] Sans doute, l'élite politique roumaine comme des autres élites de l'empire dualiste a essayé de manipuler et de mobiliser la masse paysanne pour un objectif politique et national, mais nous croyons que la participation de ceux-ci aux mouvements d'automne et d'hiver 1918 ne fût que dans une petite mesure la conséquence d'une conscience collective très forte, vu leur possibilité restreinte du point de vue de la réception d'un discours de la solidarité nationale.

L'intelligentsia roumaine de la Transylvanie a été aidée dans ses démarches par les manifestations du Conseil National Roumain qui s'était constitué à Paris, le 12 octobre 1918 pour défendre auprès des gouvernements alliés et devant l'opinion publique mondiale les intérêts des Roumains[21].

La France a reconnu officiellement le Conseil National Roumain dans la même jour de sa naissance, quand à Oradea les leaders du Parti National Roumain ont réclamé le droit de la nationalité roumaine de provinces hongroises de disposer d'elle-même[22]. En même temps, dans un climat de fièvre et d'exaltation, le comité exécutif du parti national roumain a défini ses nouveaux objectifs: l'indépendance, l'union librement consentie avec Bucarest[23]

L'attitude des Roumains et des autres nationalités a déterminé l'empereur Charles Ier de Habsbourg à porter les pourparlers avec leurs représentants, de sorte que le 16 octobre 1918 la monarchie autrichienne lança le document « *A mes peuples fidèles*», par lequel l'empereur accorda aux nationalités la possibilité de développer leur vie nationale à l'intérieur d'un État fédéral[24]. Les peuples constitués en communautés politiques sur de critères fédéraux , étaient appelés à collaborer par leurs conseils nationaux à la grande œuvre de fonder une «fédération des peuples libres»[25].

Le programme du Conseil National Roumain a été fait connu au Parlement de Budapest, le 18 octobre 1918 quand Alexandru Vaida-Voievod, l'un des huit députés roumains a lu le document qui exprimait la résolution de la nation roumaine de réaliser son aspiration à «l'entière liberté nationale»[26]. C'est le document qui déniait au Parlement hongrois le droit de la représenter[27].

Par la suite, chaque nationalité de Transylvanie a organisé des conseils nationaux. Les Roumains représentés par le Parti National Roumain et la section roumaine du «Parti social-démocrate Hongrois» fonderont le Conseil National Roumain Central (31 octobre 1918)[28].

Le comte Mihály Károlyi, le leader des hommes politiques hongrois qui croyaient que la Hongrie pouvait être sauvée par une politique en faveur des nationalités a constitué le 25 octobre 1918 le Conseil National Hongrois qui a agi comme un contre-gouvernement, en contribuant décisivement à la chute du régime Wékérle le 31 octobre[29].

---

[17] *Ibidem*.

[18] *Ibidem*.

[19] Cf. Sándor Biro, *The nationalities Problem in Transylvania 1867-140*, New York, by Columbia University Press, 1992.

[20] *Ibidem*.

[21] Renée-Marie Mouton, *La Société des Nations et la protection des minorités. Exemple de la Transylvanie*, Grenoble,1969, p. 51.

[22] Stefan Pascu, *op.cit.*, p. 54.

[23] Voir: Revue Roumaine d'Histoire, *La lutte pour l'achevement de l'unité roumaine*, Bucureşti, 1965, No. 4, pp. 765-790.

[24] Peter Pastor, *loc.cit.*, p. 168.

[25] Pascu, Stefan., *op.cit.*, p. 57.

[26] *Ibidem*.

[27] *Ibidem*.

[28] Gheorghe Iancu, *The Ruling Council, 1918-1920*, Cluj-Napoca, The Romanian Cultural Foundation, 1995, p. 24.

[29] Renée-Marie Mouton, *op.cit.*, p. 52.

http://cimec.ro / http://complexulmuzealbn.ro

Arrivé au pouvoir, Mihály Károlyi, «le comte rouge» comme l'appelait à l'époque à cause de ses décisions sociales, a reconnu l'autorité du Comité exécutif du Conseil National Roumain Central, qui siégeait à Arad pour représenter les Roumains de Hongrie et a envoyé son ministre des nationalités, Oszkár Jászi, négocier avec lui[30].

Jászi Oszkár a insisté pour le maintien de la Transylvanie à la Hongrie, en proposant un État fédéral, organisé en cantons tout comme la Suisse[31]. Il exposa à Arad un projet qui offrait le droit à l'autodétermination et au plein pouvoir gouvernemental pour toutes les régions où les Roumains vivaient en masses compactes ou en majorité absolue[32]. A côté de la délégation hongroise ont participé aux négociations les délégués des conseils nationaux saxons et souabes[33].

Mais le comité rejetais le principe de l'autonomie dans le cadre d'un Empire fédéral de sorte que le 11 novembre, dans un mémorandum au gouvernement hongrois, il annonça «qu'il prenait le pouvoir dans les régions habitées par les Roumains»[34]. C'était le début d'un changement politique du statut des nationalités en Transylvanie. Les Roumains d'une nationalité minoritaire (environ 10 pour cent dans la Hongrie avant 1918) vont devenir une majorité, tandis que les Hongrois devaient s'adapter à une situation de minorité. Les Saxons n'ont pas subi un changement radical et par la suite ils vont accepter à partir de 1919 l'union de la Transylvanie à la Roumanie. Les leaders roumains de Transylvanie ont bien compris que l'accomplissement de l'autodétermination nationale supposait un plébiscite par lequel la population majoritaire devait se prononcer pour la séparation de l'État hongrois et l'union à la Roumanie. De ce point de vue l'organisation de l'Assemblée des Roumains de toutes les provinces austro-hongroises ayant une majorité roumaine a été un succès incontestable de l'élite dirigeante, de l'intelligentsia qui a su utiliser toutes les ressources pour légitimer son option à l'unité nationale.

D'ailleurs leurs efforts ont été encouragés d'une part par l'entrée de l'armée roumaine en Transylvanie après l'armistice conclu entre le général Franchet d'Espérey et le Premier ministre hongrois Mihály Károlyi, le 13 novembre 1918 à Belgrade[35], qui établissait la ligne de démarcation sur le rive Mures (Maros) en Transylvanie et d'autre part par la dissolution de la double Monarchie a la suite d'un nombre des défaits subies et des problemes socio-économiques tres graves.

Les hommes politiques hongrois étaient conscients de la situation critique dans laquelle, leur pays se trouvait et ils ont essayé d'empêcher l'union de la Transylvanie avec la Roumanie.

Après la conclusion de la Convention d'armistice de Belgrade et après l'échec des négociations roumaino-hongroises à Arad (13-14 novembre 1918), des leaders hongrois comme Bethlen István proposent la constitution des unités politiques hongroises ou saxonnes en Transylvanie et en Banat où les Roumains ne représentaient pas de groupes compactes[36]. Il y avait des initiatives comme la République Saxonne proclamée par Pál Arpád et la République de Banat de Otto Roth[37].

Les projets hongrois et même ceux saxons et souabes ont été bloqués par la politique mené par le Conseil National Roumain Central qui voulait imposer par une Assemblée Nationale l'union à la Roumanie. Cette assemblée a réuni à Alba Iulia (Gyulafehérvár) 1222 des délégués des conseils nationaux roumains locaux qui se sont prononcés pour l'union de la Transylvanie et des autres provinces hongroises habitées par des Roumains à la Roumanie[38]. Bien que, cette assemblée ait proclamé des principes modernes comme: la liberté nationale pour toutes les nationalités du pays; l'égalité de droits et la complète liberté confessionnelle; l'institution définitive d'un régime purement démocratique sur tous les terrains de la vie publique qui supposait le suffrage universel, direct, égal et

[30] *Ibidem*.

[31] Gheorghe Iancu, *op.cit.*, p. 27.

[32] Bela Kopeczi, (sous la dir...), *Histoire de la Transylvanie*, Budapest, Akadémiai Kiado, 1992 (ediția prescurtată în limba franceză), p. 610.

[33] *Ibidem*.

[34] Renée-Marie Mouton, *op.cit.*, p. 52.

[35] Peter Pastor, *op.cit.*, p. 169. et Mária Ormos, *From Padua to the Trianon 1918-1920*, Budapest, Akadémiai Kiadó,1990, pp. 63-77.

[36] Gheorghe Iancu, *op.cit.*, p. 28 et Pastor, Peter, *op.cit.*, p. 170.

[37] *Ibidem*.

[38] Voir le texte de la Résolution de l'Assemblée de Alba Iulia - présenté en annexe publié in Stefan Pascu, *1918 la Români* [1918 chez les Roumains], Bucuresti, Editura Stiintifică si Enciclopedică, 1983, vol. II.

http://cimec.ro / http://complexulmuzealbn.ro

secret, par commune et proportionnel par les deux zones; la liberté absolue de la presse, des associations et des réunions la liberté de la propagande; une réforme agraire radicale[39] etc., l'intégration de la Transylvanie, du Banat, de la Crisana et du Maramoures dans le royaume de la Roumanie va annuler par une politique centralisatrice menée par les leaders politiques de Bucarest, la volonté d'autonomie et de fédéralisme exprimé par les résolutions de Alba Iulia.

Contrairement à ce qui affirmait et affirme l'historiographie nationaliste présentée en ce travail «les Roumains de Transylvanie, malgré les oppressions et les brimades du gouvernement hongrois auxquelles ils étaient victimes jusqu'en 1918 ne pouvaient pas renoncer à leur idéaux politique: l'autonomie de la Transylvanie, même en cadre de la Roumanie, au moins jusqu' à l'intégration de la province en l'Etat roumain. On peut y ajouter la décision de l'Assemblée nationale des Roumains d'instituer un Grand Conseil National Roumain, «qui aura toute autorité pour représenter la nation roumaine, en toute circonstances et partout, devant toutes les nations du monde et pour prendre toutes les dispositions qu'il jugera nécessaires dans l'intérêt de la nation»[40] qui devait jouer le rôle d'un gouvernement.

Le Grand Conseil Roumain était représenté dans le plan executif par le Conseil Dirigeant ayant à sa tête Iuliu Maniu.

En ce qui concerne la question des nationalités en Transylvanie, les résolutions de l'Assemblée de Alba Iulia fixa comme principe l'autonomie culturelle des communautés autres que les Roumains, ainsi que «chaque peuple sera instruit, administré et jugé dans sa propre langue, par des personnes prises dans son sein, et chaque peuple recevra le droit de représentation dans les corps législatifs et dans le gouvernement du pays, proportionnellement au nombre des individus qui le composent»[41]. Une analyse sur la protection des minorités en Transylvanie après 1919 va montrer en quelle mesure leurs droits ont été respectés, mais jusqu'alors on va s'occuper de leur situation entre 1918-1920 quand sera signé le Traité de Trianon (4 juin 1920).

La Situation Des Minorités Nationales En Transylvanie (1918-1919). Vers Un Système De Protection Des Minorités

Pour les Hongrois il était impossible d'accepter la disparition de leur État historique, refusant de reconnaître la décision de l'Assemblée roumaine. Le Conseil National Hongrois a invoqué le principe de l'autodétermination nationale pour toutes les nationalités de la Transylvanie, en considérant qu'il y avait des zones où les Hongrois sont majoritaires[42]. En même temps, Oszkár Jászi voulait arriver à un compromis minimum pour empêcher la dissolution totale de l'État hongrois, en soutenant l'idée d'une confédération qui devait être prise en compte par la Conférence de Paix[43].

A côté des conseils nationaux hongrois on a été organisé un Conseil National des Sicules (fin de moins novembre) d'abord à Marosvásárhely, puis à Cluj (Kolozsvár) qui insistait soit sur le maintien de l'intégrité de l'État hongrois , soit sur le droit de l'autodétermination des Hongrois[44].

Le gouvernement hongrois contestait la légitimité des décisions de l'assemblée roumaine, en affirmant que les Roumains ne tiennent pas compte du principe de l'autodétermination à l'égard des Allemands et des Hongrois transylvanians[45]. A leur avis cet argument aurait pu être à la Conférence de Paix un argument plaidant pour le point de vue de Oszkár Jászi, qui se prononça pour une confédération[46].

En ignorant les décisions des Roumains, le gouvernement hongrois a nommé une Commission gouvernementale dirigée par le professeur István Apáthy qui siégeait à Cluj (Kolozsvár) ayant pour mission la coordination des affaires d'État en Hongrie de l'Est[47].

---

[39] *Ibidem.*

[40] *Ibidem.*

[41] *Ibidem.*

[42] Peter Pastor, *op.cit.*, p. 171.

[43] *Ibidem.*

[44] Bela Kopeczi, (sous la dir...), *Histoire de la Transylvanie*, *op.cit.*, p. 614.

[45] Peter Pastor, *op.cit.*, p. 173.

[46] *Ibidem.*

[47] Bela Kopeczi, (sous la dir...), *Histoire de la Transylvanie...*, *op.cit.*

http://cimec.ro / http://complexulmuzealbn.ro

Insistant sur le principe de l'autodétermination, les leaders magyars soutiennent l'idée d'une réunion le 22 décembre 1918 a Cluj (Kolozsvár), mais le général roumain Traian Mosoiu s'était opposé en menaçant de les disperser avec ses canons»[48]. Néanmoins la réunion a eu lieu a Cluj (Kolozsvár) où réunirent près de 40.000 hommes afin de se prononcer pour l'intégrité de l'État hongrois[49].

Parmi eux, l'historiographie hongroise mentionne même quelques socialistes roumains[50]. Au lendemain de la réunion hongroise, l'armée roumaine est entré dans la ville où elle a imposé l'état de siège, l'internement politique, la censure, la bastonnade en suspendant le fonctionnement des organisations politiques ainsi que la liberté de réunion et de déplacement[51]. Sous la pression du général français Mathias Berthelot, le professeur István Apáthy, le Président du Conseil National Hongrois de Transylvanie, a dû accepter une nouvelle ligne de démarcation qui dépassait la ligne fixée à Belgrade[52]. La présence de l'armée roumaine dans la province a engendré des attitudes confuses, de sorte qu'il y a eu des exagérations d'une part et de l'autre.

Les professeurs hongrois de l'Université «Ferenc József» de Cluj (Kolozsvár) ont protesté contre la cession de cette Université à l'État roumain, en refusant de prêter serment de fidélité au roi Ferdinand de Hohenzollern. A partir de ce moment les relations académiques roumano-hongroises ont été caractérisées par des polémiques concernant le droit historique des Roumains ou des Hongrois sur la Transylvanie[53]. Les réformes agraires, scolaires et d'autres lois vont compliquer les rapports entre les Hongrois et les Roumains en Transylvanie avant et après le traité de Trianon (4 juin 1920).

Quant aux Hongrois qui vont connaître le passage du statut de majorité à la minorité l'impact psychologique a été, sans doute, très puissant ce qui peut expliquer dans la plupart leurs réactions révisionnistes et quelque fois leur désir de fonder des constructions fédératives.

A l'égard les Saxons et les Suabes de Transylvanie et du Banat, leur situation était meilleure que celle des Hongrois parce qu'ils étaient des minoritaires tant en Transylvanie de la période du dualisme qu'après la guerre quand le statut politique de la province a été changé. Les Saxons de la Transylvanie avaient une Assemblée générale (Sachsentag) qui siégeait à Sibiu (Szeben) et qui élisait un Comité Central (Zentralauschuss)[54].

La plupart des Hongrois de la Transylvanie n'ont pas reconnu les décisions concernant l'union de la Transylvanie à la Roumanie. Leur position s'était manifestée par «la résistance passive» dans la vie politique, en manifestant le même comportement comme les Roumains au début de la période dualiste[55]. Cependant, il y a eu des Hongrois qui ont conseillé à leurs compatriotes d'accepter l'intégration de la Transylvanie a la Roumanie. Ceux-ci ont compris que pour le moment les nationalités transylvains devaient collaborer avec le Conseil Dirigeant roumain qui assumait le fonction gouvernementale dans la province. Le cas du pretre réformé de Târgu-Mureș (Marosvásárhély), József Tóth Jálusi est célèbre. Il sollicitait à son évêque de prendre contact avec le Conseil Dirigeant, dialoguer avec ses leaders pour administrer mieux les problèmes socio-politiques et économiques de Transylvanie.[56].

Malgré les mécontentements face aux changements politiques en Transylvanie, une partie de la nationalité hongroise de la Transylvanie a commencé, à partir de 1919, de mener une politique active, surtout après la fondation du Parti Démocrate des Hongrois de Transylvanie[57].

---

[48] *Ibidem.*

[49] *Ibidem.*

[50] *Ibidem.*

[51] *Ibidem,* p. 615.

[52] Peter Pastor, *op.cit.*, p. 174.

[53] Stelian Mândrut, *Considerații privind relațiile internationale interbelice ale Universității din Cluj* [Des considérations concernant les relations internationales de l'Université de Cluj de l'entre- deux guerres mondiales], in Anuarul Institutului de Istorie Cluj, XXXV, Cluj-Napoca, 1996, p. 386.

[54] Vasile Ciobanu, *Contribuții la cunoașterea istoriei sasilor transilvăneni, 1918-1944* [Contributions a la connaissance de l'histoire des Saxons transylvanians], these pour le doctorat, Iasi, 1998, p. 23.

[55] Nicolae Dascălu, *Unirea din 1918 si minoritătile nationale* [L'Union de 1918 et les minorités nationales], in Anuarul Institutului de Istorie și Arheologie «A.D. Xenopol», XX, Iasi, 1983, p. 55.

[56] *Ibidem.*

[57] *Ibidem.*

http://cimec.ro / http://complexulmuzealbn.ro

Les Magyars transylvanians ont participé aussi aux élections de novembre 1919 où ils ont réussi à envoyer 8 députés et 4 sénateurs au Parlement de Bucarest[58]. Le groupe parlementaire hongrois a commencé sur la base d'un programme politique des actions pour convaincre la population hongroise, qui selon les données statistiques de 1919 s'élevait à 26,46% de participer à la vie politique, économique et culturelle de l'État roumain[59].

Les parlementaires hongrois avaient même l'initiative de convoquer un congrès national hongrois a Târgu-Mures, qui devait se prononcer envers l'union avec la Roumanie[60]. Néanmoins, les élections de novembre 1919 a clairement montré la réticence de la population hongroise qui selon les statistiques a refusé de participer au vote. Dans la circonscription électorale de Aita Mare, le département Trei Scaune, des 4.665 électeurs ont voté 75; dont la circonscription Cluj de 5.723 électeurs ont voté 2.089; en Huedin de 5.910 électeurs ont voté 2.145 etc. et dans la circonscription Cristur les élections n'ont pas eu lieu parce que les Hongrois n'ont pas du tout participé[61]. Les Hongrois qui militaient pour l'activisme politique se sont concentrés autour du journal «Uj Világ» de Cluj (Kolozsvár)[62].

La participation de la population hongroise de la Transylvanie à la vie de l'État national unitaire roumain s'est intensifié après la conclusion du Traité de Trianon (4 juin 1920)[63].

En janvier 1921 les Hongrois vont fonder l'Union Magyare, qui en 1922 deviendra le Parti National Hongrois et qui va représenter la nationalité hongroise dans le parlement de Bucarest de l'entre-deux guerres mondiales. En conclusion, l'intégration des Hongrois de Transylvanie dans l'État roumain a connu un processus lent qui allait de la résistance passive à l'activisme politique, sans pouvoir affirmer pour autant que ceux-ci ont accepté les condition d'une minorité nationale à l'intérieur d'un État, considérée trop centralisé.

La position des Saxons a été différente par rapport celle des Hongrois, bien que au début de 1918 ceux-ci se prononçassent encore pour l'intégrité de l'État hongrois. Le Comité Saxon du pays de Bârsa a adopté, le 25 octobre 1918, un «Mémoire» concernant la nouvelle orientation politique des Saxons qui devaient être envoyé aux députés saxons du Parlement hongrois.[64] Le «Mémoire» exprimait «la loyauté traditionnelle vis-à-vis de la patrie» et demandaient « la possibilité du développement libre pour chaque peuple dans les frontières de l'État»[65]. Conformément au «Mémoire», les députés des Saxons devaient quitter le parti dans lequel avaient activé pour fonder «le Parti du Peuple Allemand-Saxon de Hongrie»[66]. Les propositions des Saxons de Brasov (Țara Bârsei) ont été presque en totalité adoptées par le Comité Central Saxon qui a été élargi a partir du 29 octobre 1918, en devenant, le 11 novembre, le Conseil National Saxon[67]. Quelques jours avant la fondation du Conseil National Saxon, le député Rudolf Brandsch, l'un des députés allemands dans le Parlement de Budapest a insisté sur la fidélité des Saxons envers l'État hongrois, en considérant que dans le cas où «les Saxons du Sud, les Roumains et le Slovaques acquéraient, sur la base du droit de l'autodétermination [...] l'autonomie, celle-ci va influencer la vie des Allemands sur ces territoires»[68]. La position des Saxons a été semblable avec celle adoptée par ceux-ci au début du dualisme. Ils avaient peur de perdre leurs droits obtenus par leur compromis avec l'élite magyare, ce qui explique leur attitude. Leur opinion va changer après la défaite de l'Autriche-Hongrie quand les autorités hongroises ont perdu l'autorité en Transylvanie et les Saxons seront obligés de créer des conseils et gardes nationales formées

[58] *Ibidem*.

[59] Ioan Scurtu, et Liviu Boari, (sous la dir...), *Minoritătile nationale din România 1918-1925* [Les minorités nationales de la Roumanie 1918-1925], București, Editura Arhivelor Nationale, 1995, p. 27.

[60] Nicolae Dascălu, *loc.cit.*, p. 56.

[61] *Ibidem*, p. 57.

[62] *Ibidem*.

[63] *Ibidem*.

[64] Vasile Ciobanu, *Contributii la istoria sasilor transilvăneni 1918-1944* [Contributions a l'histoire des Saxons transylvanians 1918-1944], these pour le doctorat, Iasi, 1998, p. 24.

[65] *Ibidem*.

[66] *Ibidem*.

[67] *Ibidem*.

[68] Apud., Vasile Ciobanu, p. 25.

http://cimec.ro / http://complexulmuzealbn.ro

par des militaires à peine arrivés du front[69]. Ces gardes et conseils ont collaboré avec les Roumains, surtout que ceux-ci avaient la mission de garder l'ordre dans les villages et dans les villes de Transylvanie[70]. Les Saxons ont entretenu de bonnes relations avec le «Sénat National Roumain»(un conseil des Roumains) de Cluj (Kolozsvár) dirigé par Amos Frâncu, surtout que le leader roumain soutenait «l'égalité nationale de tous les habitants» de la Transylvanie[71]. Simultanément à la création du Conseil National Saxon, les députés allemands de Budapest ont organisé, le 10 novembre 1918 le Conseil National Allemand de Hongrie qui avait parmi ses leaders: Rudolf Brandsch, partisan du maintien de l'État hongrois, même dans la nouvelle formule républicaine de Mihály Károlyi[72].

Les Saxons ont participé aux négociations portées entre le Conseil National Roumain Central et le gouvernement hongrois de Arad, le 13-15 novembre 1918, en demandant par leur représentant Emil Neugeboren la défense de leur culture, de leurs richesses nationales, le droit d'être représentés au parlement du pays et la possibilité de conserver les droits de leur «Universitas»[73]. Le député saxon a laissé quand même à comprendre que les Saxons resteront fidèles à leur patrie, c'est-à-dire à l'État hongrois. La position de Emil Neugeboren à Arad a mécontenté l'élite saxonne de Sibiu (Nagyszeben, Hermannstadt) qui était de plus en plus convaincue que l'autonomie culturelle, demande essentielle pour les nationalités va devenir comme l'affirmait Rudolf Brandsch «une loi mondiale»[74]. A notre avis, les Saxons étaient conscients des changements produits en Europe et de la position favorable acquise par les Roumains à la suite de la victoire de l'Entente et de l'entrée de l'armée roumaine en Transylvanie.

Les promesses faites par les dirigeants roumains aux leaders saxons concernant l'autonomie culturelle ont changé leur avis à l'égard de l'intégration dans l'État roumain. Les pourparlers de Budapest entre les délégués du Conseil National Roumain Central et le Conseil National Allemand de Hongrie ont commencé le 20 novembre 1918. Les représentants des Allemands ont proposé comme base des discussions les décisions du Conseil National Allemand de 10 novembre 1918 sur l'autodétermination, l'autonomie culturelle illimitée et la protection des minorités etc.[75]

Les Roumains ont accepté ces propositions ce qui a entraîné la neutralité du Comité Central Saxon dans la question concernant l'appartenance politique de la Transylvanie. Cependant, il y avait des cas quand des Saxons ont négocié parallèlement tant avec les Roumains que avec les Sicules et les cercles gouvernementaux de Budapest.[76] Avant le 1er décembre 1918, loraque les Roumains décident l'union à la Roumanie, à Budapest les délégués des Saxons, envoyés pour demander de l'argent pour les institutions saxonnes de Transylvanie ont été contactés par deux Sicules qui voulaient les rallier à l'organisation d'un plébiscite concernant l''appartenance dela Transylvanie[77]. Les deux Sicules ont assuré que le gouvernement hongrois va aider financièrement cette action[78]. Les représentantes des Saxons n'ont pas répondu à la proposition, mais pour être sûrs ceux-ci ont consulté les cercles gouvernementaux de Budapest, qui ne l'ont pas confirmé[79].

Leur désir d'obtenir une autonomie plus large les déterminaient à mener des négociations parallèles, de sorte que le 28 novembre, ils portaient des discussions avec Iuliu Maniu, l'un des leaders des Roumains qui a accepté seulement une autonomie administrative, avec la précision que celle-ci va être réglée par une loi constitutionnelle[80].

---

[69] *Ibidem.*
[70] *Ibidem.*
[71] *Ibidem*, p. 26.
[72] *Ibidem.*
[73] *Ibidem*, p. 27.
[74] Apud,Vasile Ciobanu, *op.cit.*, p. 28.
[75] *Ibidem*, p. 30.
[76] *Ibidem.*
[77] *Ibidem*, p. 31.
[78] *Ibidem.*
[79] *Ibidem.*
[80] *Ibidem.*

http://cimec.ro / http://complexulmuzealbn.ro

En meme temp, ils ont protesté contre le projet soutenu de Vasile Goldis d'établir le siege du gouvernement roumain de Transylvanie a Sibiu (Hermanstadt, Nagyszeben), ville considérée tres importante du point de vue du maintien de l'autonomie saxonne[81]. Meme après l'assemblée de Alba Iulia, certains leaders saxons ont maintenu des liens avec le gouvernement hongrois, en affirmant plusieurs fois qu'ils attendaient les décisions de la Conférence de Paix concernant le statut politico-international de la Transylvanie . Néanmoins, à partir du 1er janvier 1919, les délégués des Saxons ont négocié avec le Conseil Dirigeant roumain leur statut en Transylvanie. A la suite des pourparlers, les Saxons ont obtenu la promesse de la garantie de la liberté et l'égalité nationale, en précisant que les comitas seront maintenus comme des unités administratives et les fonctionnaires publiques seront recrutés parmi toutes les ethnies selon le principe de la proportionnalité[82].

Ils ont discuté aussi l'autonomie saxonne, l'utilisation de la langue maternelle, de l'intégration des officiers saxons dans l'armée roumaine etc.[83]. Il est tout à fait evident que les promesses de Iuliu Maniu dans sa qualité de Président du Conseil Dirigeant de Transylvanie a accéléré la réunion des Saxons a Mediaş, le 8 janvier 1919 qui reconnaissait l'union de la Transylvanie a la Roumanie comme un fait accompli. Leur décision avaient pour raison l'autonomie promise et les garanties offertes par la Résolution de l'Assemblée roumaine de Alba Iulia (Gyulafehérvár), qui accordait une autonomie culturelle aux nationalités[84]. Leur adhésion à l'union avec la Grande Roumanie a engendré chez eux une position différente par rapport aux Hongrois, de sorte qu'ils se sont intégré rapidement aux nouvelles structures politiques, économiques de l'État roumain, sans pouvoir affirmer pour autant qu'il n'a pas existé des confrontations entre le gouvernement roumain et la minorité saxonne, surtout pour la défence des droits scolaires.

L'État-Nation Et Les Minorités Après La Première Guerre Mondiale. Quelques Considérations sur La Mise En Place D'Un Système De Protection Des Minorités

Malgré le désir des Roumains de Transylvanie de conserver l'autonomie politique et culturelle des provinces ex-hongroises en cadre de l'État roumain, la nouvelle construction étatique commencée en Roumanie après 1918 était régie par une logique centralisatrice qui visait une homogénéisation du point de vue administratif, politique et économique. Par la suite, ce type d'État comme celui patronné par l'Autriche-Hongrie dans sa part «Transleithanie», en dépit de quelques engagements assumés par les traités de la Paix a ignoré le désir des nationalités de garder leur identité, au moins culturelle.

La Conférence de Paix de Paris (1919-1920) et le système des traités, mis en place par elle a réduit le nombre des minorités ethniques, sans résoudre le problème.[85] Le principe de l'autodétermination nationale a été invoqué par tous les mouvements nationaux, soit des pays vainqueurs, soit des pays vaincus, mais le nouvel ordre mondial qui venait de s'établir a négligé les problèmes des communautés ethniques dans plusieurs États. On peut citer quelques cas comme ceux des Allemands des Sudettes, de la Pologne et même de l'Autriche et en même temps des Hongrois de la Slovaquie, de la Yougoslavie et de la Transylvanie. En fait, tous les États successeurs de l'Autriche-Hongrie comprenaient des nationalités. Malheureusement, la nouvelle architecture géopolitique de l'Europe après la Première Guerre mondiale a satisfait seulement une partie des nationalités. Du ce point de vue la Roumanie ne faisait pas exception; environ 28% du total des citoyens roumains appartenaient aux nationalités, parmi lesquels 7,9% étaient Hongrois, 4,1% Allemands, 4% Juifs, 3,2% Ruthèns et Ukrainiens, 2,3% Russes, 2% Bulgares, 1,5% Tziganes, 0,9% Turcs etc.[86]. Conformément aux données statistiques de 1919, en Transylvanie la structure ethnique comptait 57,12% Roumains, 26,46% Hongrois, 9,87% Allemands, 3,,28% Juifs et 3,27% autres nationalités[87].

---

[81] *Ibidem*, p. 33.

[82] *Ibidem*.

[83] *Ibidem*, p. 37.

[84] Voir le texte de la *Déclaration de l'Assemblée générale des Germano-Saxons de Transylvanie concernant leur adhésion à l'union avec la Grande Roumanie* in Ioan SCURTU, et Liviu BOARI, (sous la dir...), *Minoritătile nationale ..., op.cit.*, p. 126-129.

[85] Pablo de Azcarate, *La Société des Nations et la protection des minorités*, Geneve, Dotation Carnegie, 1969, p. 11.

[86] Ioan Scurtu et Liviu Boari, (sous la dir...), *Minoritătile nationale..., op.cit.*, p. 27.

[87] *Ibidem*.

http://cimec.ro / http://complexulmuzealbn.ro

L'intégration des nationalités à l'État roumain a été un processus complexe marqué non seulement par des éléments positifs, mais aussi par des moments tendus. La politique législative qui visait la roumanisation des structures culturelles (voir des écoles), économiques et institutionnelles de la Transylvanie a suscité la résistance, surtout des Hongrois, mais aussi des Allemands (Saxons, Suabes). Si les Allemands voulaient conserver leur statut autonome en cadre d'un nouveau État national unitaire, les Hongrois ont accepté difficilement la dissolution de la double monarchie et leur «résistance passive» était renforcée par les liens affectifs avec leur mère-patrie, la Hongrie[88].

La législation socio-économique nécessaire aux institutions centrales de l'État roumain pour accomplir leur tâche de créer une Grande Roumanie homogène du point de vue national a engendré beaucoup des mécontentements, en constituant une véritable source de conflits entre l'État roumain et ses nationalités (minorités nationales après 1919). La plus contestée réforme a été celle agraire qui a déclenché le célèbre procès des «Optants»[89].

Le grand enjeu pour les États-nation, crées après la Première Guerre mondiale a été celui de l'effort de concilier l'idée d'une construction étatique régie par une logique hérderienne, centralisatrice basé sur une nation majoritaire avec un système de protection des minorités assumé par les Etats successeurs de l'Autriche-Hongrie. Pour ce qui est de la Roumanie, celle-ci s'était engagée, par le traité signé en décembre 1919, à accorder aux minorités nationales des droits spéciaux parmi lesquels: le droit d'option (art. 4,5), le droit d'user librement de leur langue maternelle, non seulement dans les relations privées, mais aussi dans le commerce, les réunions publiques, les assemblées culturelles, la presse et les publications de toutes sortes, les tribunaux, dans les écoles primaires (art. 8,9), le droit de recevoir une partie du budget (art.10) et l'autonomie scolaire et religieuse pour les communautés sicules et saxonnes de Transylvanie (art. 11)[90].

Les traités concernant la protection des minorités vont constituer la base juridique à partir de laquelle, la Société des Nations va construire le système de protection des minorités de race, de langue et de religion.

[88] Voir le livre d'André Liebich, *Les minorités nationales en Europe Centrale et Orientale*, Genève, Georg Editeur,1997, p. 83 où l'auteur souligne le lien affectif extremement fort existent entre les Hongrois de la Transylvanie et ceux de la Hongrie et d'ailleurs.

[89] Il s'agit des aristocrats magyars qui ont perdu leurs propriétés foncières à la suite de la réforme agraire en Roumanie. En même temps, ils ont opté pour la citoyenneté hongroise, ayant ce droit par le traité signé entre la Roumanie et la Hongrie concernant la protection des minorités de race, de langue et de religion (9 décembre 1919).

[90] Voir le texte du traité entre les Puissances alliées et associées d'une par et l'Autriche d'autre part, conclu à Saint-Germain-en-Laye, le 10 septembre 1919 et signé par le Gouvernement roumain le 9 décembre 1919. par lequel celui-ci a ratifié l'union de la Bucovine à la Roumanie; prévisions relatives aux minorités, spécifiés dans le Traité de Paix et Jozséf. Galantai, *The Paris Peace Conference (1919-1920) in Protection of the Minorities,* in Ethnicity and Society in Hungary (ed. by Ferencz Glatz), 2, Budapest, Akadémiain Kiadó,1990, pp. 303-319

http://cimec.ro / http://complexulmuzealbn.ro